

**AVIS DE PUBLICITE – REFERENCE 56968****MANIFESTATION D'INTERET SPONTANE****EDF HYDRO ALPES – AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE MOTZ****COMMUNE DE LORNAY****Convention d'occupation précaire et révocable du domaine public hydroélectrique**

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d'intérêt d'une personne morale sur l'occupation du domaine public hydroélectrique pour l'exercice d'une activité non économique.

Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, EDF attribuera à la morale ayant manifesté son intérêt une convention d'occupation temporaire.

Si un candidat supplémentaire se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, EDF analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une convention d'occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la mieux classée.

Les candidats sont informés qu'un certain nombre de pièces devront être produites pour permettre la signature de la convention d'occupation temporaire.

<b>Publié le</b>	15/11/2022
<b>Durée de mise en ligne de l'avis</b>	1 mois
<b>Date limite de réception propositions</b>	15/12/2022
<b>Objet de l'occupation</b>	Occupation du domaine public hydroélectrique
<b>Lieu</b>	Commune : LORNAY Références cadastrales : A1181 – A 1180
<b>Activité sollicitée par le demandeur</b>	Pacage de chevaux
<b>Caractéristiques essentielles / restrictions de l'emplacement</b>	Proximité de la retenue Interdiction d'accès aux berges en cas de chasses et crues Entretien des parcelles
<b>Type d'autorisation délivrée/ Durée</b>	Convention d'occupation précaire et révocable Durée : 5 ans
<b>Conditions financières à la charge du demandeur</b>	Indemnité d'occupation Indemnisation des éventuelles pertes de production Taxes, impôts et frais liés à l'occupation
<b>Conditions générales d'attribution/ critères de sélection</b>	Les demandes seront analysées selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- Maturité du projet</li><li>- Faisabilité du projet</li><li>- Compatibilité du projet avec les contraintes de l'exploitation hydroélectrique</li></ul>

<b>Dépôt des candidatures</b>	Lettre recommandée avec accusé de réception à : EDF – PAH – Direction Gestion d'Actifs – 134 Rue de l'Etang – 38950 St Martin le Vinoux A l'attention de Mme ANDREUCCI <i>Le pli cacheté devra porter les mentions suivantes :</i> <b>CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR</b> <i>Objet à mentionner : Candidature COT ref 56968</i>
<b>Service à contacter pour renseignement</b>	Lettre recommandée avec accusé de réception à : EDF – DTEAM CC PFA Mme Valérie AZOIA 134 Rue de l'Etang PH3-R2 38950 St Martin le Vinoux <i>Objet à mentionner : Candidature COT ref 56968</i>